

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 17 Avril 2019 à 20H 30

Etaient présents : Mmes et Mrs Gallet, Lenglet, Lefort, Caron, Pastor, Bruxelles, Verheyde

Absente et excusée : Mme Fleury donne pouvoir à Mme Caron

Absents : Mme Delplanque, Mr Berre, et Mr Letemple

Madame Caron est élue secrétaire

1) Compte Administratif 2018 Il laisse apparaître un résultat de l'année 2018 à hauteur de 22 650.08 € et un déficit d'investissement à hauteur de 27 144.34 €. Adopté à l'unanimité.

2) Point sur les contrats des Agents en CDD

Le contrat de Jean Philippe Courmontagne (20H hebdo) prend fin au 18 juin 2019, une demande de renouvellement a été faite auprès de Pôle Emploi (à suivre)

Pour Madame Stéphanie Noiret, Agent Postal (12H hebdo); le CM accepte à l'unanimité la prolongation du contrat pour la période du 18 juin 2019 au 17 juin 2020. **Rappel des horaires d'ouverture de l'agence postale communale:** Lundi, Mardi, Jeudi de 15H à 18H, Vendredi de 9H à 12H, fermé le mercredi et le samedi.

3) Renouvellement du bail de location de la cressonnière

Le bail prend fin au 30-09-2019, le locataire souhaite le renouvellement, le CM à l'unanimité accepte la reconduction du bail.

4) Mission confiée à l'Architecte pour le projet de construction du kiosque

De nombreuses formalités conditionnent la mise en œuvre du projet et notamment une étude de sol, une étude de structure et la désignation d'un bureau de contrôle en préalable au dépôt du Permis de Construire (à suivre)

5) Conditions de location des biens communaux

Madame le Maire rappelle à l'attention des locataires de biens communaux, les conditions et les obligations contenues dans le contrat, certains manquements et cas de non respect étant susceptibles d'entraîner une résiliation de plein droit et sans délai du contrat. Un courrier de rappel de ces obligations sera adressé à un locataire ayant enfreint ces règles (à suivre)

6) Location du logement communal

Suite à l'information communale concernant la remise en location du logement communal ; Mr Andrieu Frédéric et Mme Rambures Mélanie se sont manifestés, le CM accepte à l'unanimité à compter du 1^{er} mai 2019.

7) Délibérations diverses

Le Conseil Municipal, à l'unanimité a délibéré favorablement pour :

- la prise de compétence de la GEMAPI (ruissellement des eaux et érosion des sols) par la CC du Val de Somme
- la non restitution de la caution aux anciens locataires du logement communal en raison d'un état des lieux non conforme
- refuser le montant trop élevé du devis présenté par la Fédération Départementale d'Energie pour le remplacement du poste électrique du Prévotier

8) Questions et informations diverses

Le renouvellement du bail de location à Mr Régis Panet a été signé pour une durée de trois ans à compter du 01-06-2019.

Les travaux de réfection de la chaussée et des trottoirs de la rue Cava débuteront début Mai.

Fête de l'école dans le Parc du Grand Canal le samedi 15 juin.

Congé d'été de Mme Majot du 27 juin au 20 juillet, permanences assurées les mardis 2, 9 et 16 juillet de 17 h à 18 h.

Congé de Mme Noiret (agence postale communale) du 12 au 30-08-2019 –Bureau le plus proche : Corbie

La séance est levée à 22 H 30

Le Maire : Bernadette Gallet



INFOS DE DERNIERE MINUTE

- Le Préfet des Hauts de France rappelle qu'il est **formellement interdit de brûler des déchets** et notamment des végétaux à l'air libre sur l'ensemble du territoire régional. Les contrevenants à cette interdiction s'exposent à une amende pouvant aller jusqu'à 450 euros.
- Déploiement de la **Fibre Optique** avec réunion publique le 11 juin et Forum des Opérateurs le 20 juin 2019.
- **Initiation à l'informatique** : Cours gratuits dispensés à la médiathèque intercommunale de Corbie pour les plus de 60 ans. Contact téléphonique : 03.22.96.35.86 avant le 21-06-2019.